Image not found or type unknown

Nos proprietaires nous on escroquer sur notre location

Par **Nathalie Ramillien**, le **06/05/2018** à **19:42**

Bonjour

En février 2018 on a loué avec mon conjoint une maison individuelle sur le même terrain que le propriétaire avec mur et portail séparé c était bien stipulé à l annonce et à la visite de la maison maison indépendante et sur le bail villa avec jardin clôturé
Et en février des bruits derrière mon mur chambre et salle de bain et mezzanine a l étage on commencé ainsi que bruit de portes lourdes je croyais même que quelqu un essayé de rentré chez moi j ai compris que c etait mes proprietaire quand j ai entendu leurs voix à l intérieur venant des aerations je suis allée voir ma propriétaire pour une explication et lui dire que beaucoup de bruits venait du mur derrière et lui demanda si son mari avait un atelier et me dit c est un rangement à balai donc on a été stupéfait de voir qu ils se sont caché de dire qu il avait gardé une partie de la maison et su cela juste apres l aménagement et depuis 3 mois et demi les choses on empiré à ce jour mai 2018 la maison ne correspond en rien a de l individuelle on entends des bruits à l intérieur de chez nous avec nuisances de rangements et travaux de perçage etc...souvent le matin tôt et en journée semaine et week-end et toujours rangements quasi quotidien on a discuté avec la propriétaire qui n a pas donné la même version que sa femme a qui plusieurs fois j en ai parlé et esquivé la conversation et aujourd'hui j ai appris que c était son garage atelier et non une piece a rangement et qu' il pouvait venir quand il voulait faire des nuisances car il été chez lui et qu' il avait oublié de nous dire que qu il avait un local dans la maison fermé par un mur mitoyen a noud avecgarage et atelier donc est ce que c est normal qu' il nous ai caché cela elle et lui depuis le début en sachant que plusieurs pièces ce trouve dans la même maison que nous et le propriétaire vient quand bon lui semble? Car si on est pas content on a qu' a déménagé car depuis 10 ans il fait cela a ce qu' il nous a dit.Et on se retrouve aussi avec une fausse superficie on nous a dit de déclarer une superfie de 70 a 73 m2 a notre assurance amaguizz et sur le bail la superficie n était pas précisé car c était en attente de le faire faire des diagnostiqueurs sont venus fin mars et j ai su que la maison ne fesait que 60 m2 et la propriétaire n est pas venu m en parler ni m a laissé un papier à ajouter sur le bail et le proprio a esquivé la discussion à dire je ne baisserai pas le loyer donc à ce jour on se retrouve avec une maison ou le proprio vient faire des nuisances une superficie incorrectes et déjà au remise des clefs on a trouvé une maison dans un sale état et pourtant c était convenu que l ancienne locataire fasse des propretes et on s est retrouvé avec un état des lieux qui a été bâclé pour la sortie de l ancienne locataire avec électroménager défectueux votre aspirante et tout et on a exigé la reparation de la hotte et on s edt retrouvé 2 jours apres avrc un courrier que la propriotaire a voulu nous faire signer que c etait l ectromemager s abimé a ce jours il n y aurait pas de remplacement on etait venu car il y avait hotte four et frigo donc encore de l escroquerie ils m ont juste enlevé 400 euros sur notre caution et le proprio ne fait

aucun travaux de rénovation dans cette maison on se sent escroquer avec de la malhonnêteté et désolé d être longue mais pour finir les proprios sont partis en congés et on laissé 15 jours leurs 2 chiens dans leurs jardin seul qui aboyer tout le temps en sachant qu' on vis juste à côté de chez eux quand j en ai parlé il m a clairement dit ube persinbe v enait nourrir les chiens et que personne pouvait les garder donc on prends pas d animaux ou on les mets dans un chenille aucun respect pour nous donc que faire dans une situation ou le propriétaire ne respecte pas son locataire et veux juste encaisser son loyer en sachant que la maison que je loue n est pas individuelle mais la partage avec les propriétaires?est ce que je peux faire des démarches pour faire réviser le loyer le temps qu' on puisse retrouver une autre location car on s est investi financièrement déjà dans cette maison depuis février et avec lui c est aucune négociation pour qu' il fasse ses nuisances ailleurs que dans notre maison en sachant qu' il a un immense terrain?que dois je faire merci car mon conjoint a fait des propretes dans la maison et à l extérieur dans le jardin et on quand j ai répondu que c était pas honnête ce genre d attitude car on ne serait pas venu en sachant que j avais bien fait précisé maison individuelle on me Réponds que j ai qu a faire ma lettre pour partir c est honteux on joue pas avec les locataires et comme par hasard son épouse ne me Réponds plus au téléphone depuis les nuisances fortes de son époux de hier matin samedi à 9 heures on est écoeuré d un tel agissement en sachant que nous sommes juste à côté de eux.pouvez vous m orienter à mes droits de locataires pour réviser le loyer en attente de pouvoir partir ou carrément arrêter les paiements en s achants toutes les dépenses faites dans la maison achat plaque de cuisson placard de rangements meuble de salle de bain miroir etc...merci pour vos réponse.

Par **Visiteur**, le **06/05/2018** à **21:11**

Bonjour
Je vous conseille de contacter ou prendre rdv avec l'ADIL de votre département.

Par **Nathalie Ramillien**, le **06/05/2018** à **22:16**

Merci de m avoir répondu je connais un peu l adil mais je pensais plus voir avec une protection juridique d assurance avec mes droits de locataire.
Cordialement

Par **janus2fr**, le **07/05/2018** à **09:13**

Bonjour,
Avant de pouvoir contester quoi que ce soit, il faut déjà reprendre votre bail et vérifier ce qui est noté sur la consistance de la chose louée.
S'il est bien noté que vous louez la totalité de l'immeuble (la maison), vous interdisez tout simplement l'accès à vos propriétaires qui n'ont pas le droit de pénétrer chez vous sans votre autorisation (violation de domicile).
En revanche s'il est bien listé les pièces que vous louez et que celles que se réservent les propriétaires n'en font pas partie, vous n'avez pas de recours...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés

Par **Nathalie Ramillien**, le **07/05/2018** à **11:34**

Bonjour
merci pour votre réponse le bail précise que c est une villa T3 avec terrasse et jardin clôturé avec portail et les pièces indiqués ne précise pas qu' il y a d autres pièces atelier ou garage que le propriétaire occupe.on se retrouve dans une situation ou la faute vient de la femme du propriétaire qui n a pas précisé honnêtement que son mari avait fait un local du côté de leur terrain et nous disait bien que la maison serait que pour nous pensez vous elle n aller pas le dire à l annonce ou jusqu'au bail c est le bruit qui m a faire réagir et me disait que c était un placard à balai et on ne peut peut pas faire le tour de la maison car il y a un portail dans notre jardin bien limité à la fin de la maison mais donne sur le terrain du proprietaire donc pour nous c était bien l intérieur de notre maison jusqu'au bout mais la il a bien 1 ou 2 portes qui sont derrière la maison et donne chez eux d ou il a accès de chez lui pour son local et du coup on a pas la maison seule car nous avons les murs de cloisons mais après derrière je n ai pas vu mais ca doit faire 10 a 15 m2.Je vous reexplique car c est de l arnaque au locataire tout simplement on oublie pas de précisé cela avant de louer c est la base de la location pour lui c est individuelle car on est pas mitoyen de leur maison mais qu' il n est pas isolé cette pièce et à réduit la surface d habitation ca le choque pas avec toute la place qu' il a dans son jardin ben depuis 10 ans monsieur a ses rangements et fait des travaux ici on est tombé sur des gens malhonnête il pense que du fait que l ancienne locataire est resté 9 ans et n a rien dit tout le monde va accepté cela surtout que je me suis faites opérer peu de temps après mettre installé dans la maison et depuis février je suis en arrêt maladie donc même si on travaille les jours fériés et le weekend le matin on est là.on voit juste que c est nous qui vont être obligé de repartir avec des frais de déménagements et double loyer etc...si il continue ainsi avec ses nuisances.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés